

Le Cavalier

☐ M

☐ Mme

☐ Melle

Catégorie : ☐ Cheval

☐ Poney

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

C.P. :

VILLE :

TEL. DOM :

TEL. PORT. MERE :

TEL. BUR. :

TEL. PORT. PERE :

E-mail :

Etes-vous d'accord pour recevoir les infos du club par mail ? oui non

N° DE LICENCE :

Profession du cavalier :

Allergies :

Groupe Sanguin :

☐ J'accepte le droit à l'image sur tout support de communication lié au site de la Maison du Cheval

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et d'en accepter les conditions

POUR LES MINEURS :

☐ M ☐ MmeNom et Prénom du Responsable légal :

☐ PERE ☐ MERE ☐ AUTRE (à préciser)

TEL en cas d'urgence :

Email du responsable légal :

Profession du représentant légal :

☐ J'autorise mon enfant à participer aux tâches jugées non dangereuses sur le site des écuries

☐ J'autorise mon enfant à acheter des boissons non alcoolisées et des denrées alimentaires sur le site des écuries

Durant l'année :

1 Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à organiser les compétitions quelques heures ou quelques jours par an, seriez vous disponible pour nous aider :

OUI ☐ NON ☐

2 De part votre profession (médecin, commerce...) ou vos relations, seriez-vous ou connaissez-vous d'éventuels partenaires susceptibles d'être intéressés par nos compétitions. Avez-vous la possibilité d'obtenir des lots à distribuer pendant les concours ? OUI ☐ NON ☐

Dans le cas positif, nous nous permettrons de prendre contact avec vous.

DATE

SIGNATURE du responsable légal

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE RESPONSABLE LEGAL (Complémentaires du règlement intérieur du club)

Lors de l'inscription, nous vous demanderons le règlement de l'adhésion au club, de la licence fédérale pratiquant et du premier forfait (ou l'année entière si vous le souhaitez)

Le second forfait trimestriel commence au début du mois de décembre, le troisième forfait trimestriel commence fin mars : chaque trimestre **est payable à l'avance en début de période, mais peut être transformé si vous ne pouvez effectuer tous vos séances ou si vous voulez au contraire passer sur un forfait double.**

Pièces à fournir à l'inscription : un certificat médical d'aptitude à la pratique d'une activité sportive d'équitation en compétition, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

Une vaccination antitétanique, ou un rappel de moins de 5 ans, est très fortement recommandée.

Si votre enfant reste au club en dehors de ses heures de reprises, il est sous votre autorité. En effet nous ne pouvons en assurer la garde, notre personnel enseignant étant occupé en cours.

La première séance pour les cavaliers sera consacrée à un rappel des règles de sécurité, à une approche des équidés, apprendre à seller sans forcément monter. Pendant l'année, pour une parfaite connaissance du cheval, des séances théoriques peuvent être dispensées à vos enfants et ils ne monteront donc pas pendant ces heures là (période de grand froid, généralement).

Il faut prévoir de venir un quart d'heure avant et après votre reprise pour assurer les soins de votre monture.

Au cours de l'année nous organisons des compétitions qui peuvent se dérouler en même temps que les cours. Nous vous proposerons des rattrapages pendant les vacances les plus proches ou dans d'autres reprises.

Toute absence doit être signalée au moins 24 heures avant la séance pour une meilleure répartition du travail des chevaux.

L'intégralité du forfait doit être payée en début de trimestre, il ne pourra être ni remboursé, ni reporté sauf en cas de maladie.

Dans ce seul cas nous vous donnerons la possibilité de récupérer une leçon en fonction des places disponibles.

Des frais de gestion peuvent vous être demandés si vous exigez l'envoi par la poste de tout document qui pourrait être pris directement au club.

ACTIVITES PROPOSEES

Leçons en manège (terrain couvert) ou en carrière (terrain d'extérieur). Apprentissage du dressage, du saut d'obstacles, promenades, jeux, voltige, pony-games, sorties en compétitions, passage des galops (examens fédéraux).

Pendant toutes les vacances scolaires des stages sont organisés (voir le programme affiché au bureau avant chaque période de vacances).

TENUE DU CAVALIER

Un pantalon confortable et une paire de bottes (même de pluie pour débiter). **Les chaussures sans talons sont interdites.** Un CASQUE attache 3 points aux normes européennes NF EN 1384 est obligatoire. Nous vous conseillons vivement d'équiper votre enfant d'un protège dos aux normes européennes NF EN 13158 pour les séances d'obstacles, il est obligatoire pour les séances de cross.

Equipement : Casque, bottes, cravache , sac de pansage avec brosse dure et cure pied

Pensez à marquer vos affaires.

Le club décline toute responsabilité en cas de disparition de votre matériel ou de vos vêtements.

PAR AILLEURS, QUELQUES RECOMMANDATIONS

* Garez les voitures sur le parking voiture en bas des carrières en évitant de venir sur le parking du personnel, surtout ne klaxonnez pas sur le parking pour signaler à votre enfant que vous l'attendez. Ne laissez rien d'apparent et de valeur dans votre voiture, car des personnes malveillantes peuvent être là.

*** Ne traversez jamais l'écurie en voiture.**

* Ne pas courir dans les écuries.

* Tenez vos chiens en laisse dans toute l'enceinte du club.

* Jetez vos détritux et canettes de boissons dans les poubelles, surtout pas sur le chemin d'accès, ni sur les pelouses.

*** Interdiction totale de fumer et vapoter dans toute l'enceinte du club.**

* Le port de la bombe est obligatoire, à cheval, dans l'enceinte du club.

* Respectez les espaces verts en ne laissant pas les chevaux marcher sur les pelouses.

* Ne donnez pas à manger aux chevaux et aux poneys.

LES PROPRIETAIRES et les autres cavaliers doivent respecter le travail des salariés et les installations mises à leur disposition. **Pour cela nous vous demandons de ramasser systématiquement les crottins de vos chevaux avant de quitter les carrières ou le manège, de nettoyer l'emplacement qui vous sert à seller votre cheval.**

Ces quelques mesures permettront à tous de cohabiter en toute sécurité dans un cadre où nous souhaitons préserver le calme et la propreté.

Date et signature avec la mention « lu et approuvé »